

les engagements contractés et renonceront à acquérir indépendamment une capacité d'explosion nucléaire. Il a également souligné que des arrangements supplémentaires applicables aux Etats étrangers devront être réalistes et se conformer entièrement aux principes généralement reconnus du droit international.

Commerce des armes

M. Jay a insisté sur la nécessité "que fournisseurs et bénéficiaires mènent une action concertée à l'échelle internationale pour contrôler la croissance du commerce des armes". Ce commerce, a-t-il déclaré, "a atteint des proportions gigantesques et continue d'engouffrer d'immenses ressources dont on a un urgent besoin partout dans le monde à des fins économiques et sociales productives".

MBFR

Le Canada, a déclaré M. Jay, a accordé une grande priorité aux négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe centrale (MBFR). Ces négociations ont laissé "présager des progrès appréciables au chapitre du désarmement et de la réduction du danger d'une confrontation au niveau régional", mais "les progrès ont été lents et les négociations, qui vont entrer dans leur quatrième année, ne laissent guère entrevoir de résultats concrets".

Guerre chimique

Cette année, de dire le porte-parole du Canada, les débats nous ont permis "tout au moins d'espérer" qu'on pourra enregistrer une percée au chapitre de règlement des problèmes qui nuisent à l'élaboration d'une convention destinée à interdire la mise au point, la production et le stockage des armes chimiques. Il a pressé l'Assemblée d'encourager davantage la CCD à poursuivre résolument cette tâche.